

BILLET DU HURON

Le pouvoir ne se partage pas

E. Balladur-Fayard-2009

Le partage du pouvoir, fatalité ?

Les universités d'été, genre ambigu par définition (on n'y apprend rien et ce ne sont pas des vacances) relèvent-elles des défilés de mode ? Pour les deux grands partis actuels, socle du système majoritaire, pas de problème : on débat et on reste les yeux dans le guidon de la ligne bleue : la présidentielle de 2012. Mais pour les petits partis qui ont été, sont ou seront quelque chose dans les futurs hémicycles, il s'agit bien, dans la chaleur de l'été finissant, de jouer aux coquettes pour affirmer leur autonomie et faire monter les enchères, avant toute alliance ou coalition de second tour. C'est la logique du système majoritaire à deux tours, celui que l'on verra aux régionales de 2010, à la présidentielle et aux législatives de 2012, celui que l'on a vu en Allemagne où pourtant le mode de scrutin est à un tour.

Les Verts, forts de leurs 16 % aux Européennes et de plus de 20% à la partielle des Yvelines, récusent toute alliance de premier tour et ne désespèrent pas, comme aux Européennes, de passer, ici ou là, devant le PS. Au second tour, si ce n'est pas le cas, ils négocieront leur ralliement qui ne sera pas forcément de gauche. Au centre, le MODEM de François Bayrou est sur la même ligne, mais avec moins d'atouts : il a perdu plus de la moitié de ses électeurs entre la présidentielle de 2007 et les Européennes de 2009. Alors, tout à sa nouvelle vocation oppositionnelle, il fait un pas en arrière en récusant les oukases de la Première secrétaire du PS qui « n'est pas chargée de contrôler les papiers ».

Voilà deux partis de coquettes, bien dans l'axe de cette politique d'ouverture, vieille comme la V^{ème} République qui n'a cessé de la pratiquer ou tenté de le faire, depuis près de quarante ans. Seul de Gaulle s'y était refusé et avait campé sur le bloc majoritaire, de 1958 à 1967. Mais à cette date, il n'avait plus de majorité et s'était résolu au ralliement de personnalités venues de la IV^{ème} République, comme Edgar Faure, toujours prêt à servir. Georges Pompidou ouvrira dès 1969 en faisant revenir les centristes comme Jacques Duhamel, opposant en 1967, et les Giscardiens, alors que François Mitterrand, pur et dur, en 1981, tente de rallier les centristes, en 1988. Mais Rocard, Premier ministre, échoue...

Aujourd'hui, et depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, il ne s'agit plus d'ouverture, mais de partage du pouvoir. Il a fait entrer dans le Gouvernement Fillon cinq ministres venus notoirement des rangs socialistes et, avant même les vacances, on annonçait l'arrivée de plusieurs secrétaires d'État dont au moins un venu de gauche, opération aujourd'hui abandonnée et remplacée, au palmarès des ralliements, par le Rocardien, Claude Evin.

Mais l'essentiel est ailleurs. Nicolas Sarkozy n'avait pas besoin, en 2007, de cet appoint de gauche : son élection avait été large et il disposait d'une majorité à

l'Assemblée. Pourtant, il a fait entrer dans son Gouvernement six ministres de gauche.

Nécessaire ?

Ce partage du pouvoir, voulu par le Président, pose trois questions. La première est celle de l'état de nécessité ou non pour lui de donner des portefeuilles à des adversaires. Il n'y avait aucune nécessité, ni dans les textes qui instaurent le scrutin majoritaire aux municipales, législatives et présidentielles, ni dans la pratique, puisque Nicolas Sarkozy avait remporté une double majorité aux présidentielles et législatives. D'ailleurs, la référence dans ce domaine ne vient pas de la France, mais de l'Angleterre, mère du parlementarisme et des libertés, où le parti majoritaire aux législatives, exerce tout le pouvoir et renvoie le perdant à son rôle d'opposant. Et précisément, c'est-ce que l'on verra en mai prochain quand le leader conservateur du Cabinet fantôme formera son gouvernement: David Cameron, Premier ministre, n'aura pas un seul ministre travailliste.

Utile ?

Ici, il n'en est rien et l'autre question est de savoir si le partage du pouvoir est utile. C'est la vraie question à laquelle tous les présidents de la V^{ème} République, après de Gaulle, ont tenté de répondre en offrant à leurs adversaires une ouverture qui vaut partage du pouvoir. C'était, sans doute, utile et surtout habile, tant le partage du pouvoir en décripe l'exercice. Il va de soi que l'opposition à la V^{ème} République aurait été moins radicale, moins irréductible si de Gaulle avait donné quelques gages à l'opposition. Il avait bien des gaullistes de gauche, mais le fossé avec l'opposition n'a cessé de se creuser jusqu'en 1967 et le prix à payer en sera le Programme commun de la gauche de 1971, signé par Mitterrand, car il n'y avait, sans doute, pas d'autre moyen de revenir aux affaires, après un quart de siècle d'opposition. Le pays aura été coupé en deux par le refus du partage du pouvoir, dans les dix premières années du régime.

Moral ?

Alors, si le partage du pouvoir ne s'impose pas, même s'il s'avère utile, est-il moral ? La réponse est assurément négative, sauf à considérer le personnel politique comme une tribu de girouettes. On peut toujours, comme Edgar Faure, s'en tirer par une palinodie sur les girouettes qui ne tournent pas, au contraire des vents. Mais le partage du pouvoir fait toujours entrer au Gouvernement des gens auxquels il sera reproché de jouer sur les deux tableaux et de retirer toute valeur à l'engagement. On sait mieux encore que ces ministres, par la grâce du partage du pouvoir, s'installent avec leur staff, souvent naufragé des cabinets d'avant 2002, promu, après 2002, machine à intervenir pour les quémandeurs de l'ancienne majorité. Le partage du pouvoir s'exerce de haut en bas, des ministres aux porteurs d'eau et il y a plus de dignité dans le système américain des dépouilles qui vaut licenciement de 4 000 fonctionnaires fédéraux quand la Maison Blanche... change de couleur.

Vive la proportionnelle ?

Mais le vrai débat est ailleurs, le partage du pouvoir n'étant que l'image

diffractée d'un prisme qui est celui de la loi électorale. La IV^{ème} République n'a jamais connu de crispation chez les opposants, sauf après 1947, dans les rangs du PC. Mais dans les autres partis, la sérénité régnait parce que tout le monde avait gouverné, gouvernait où gouvernerait par la grâce des délices et poisons du régime. Mitterrand ne deviendra un adversaire féroce de la V^{ème} République, voir *Le Coup d'Etat permanent*, qu'au prix d'un constat simple : le régime l'enfermait dans l'opposition pour longtemps.

Le partage du pouvoir est ainsi un correctif bâtard, un stabilisateur sans gloire de la situation claire et sans bavures, héritée du scrutin majoritaire. L'Angleterre qui n'a pas de leçon de démocratie à recevoir, s'y conforme sans sourciller. Mais la France qui a toujours eu des tiers-partis, adeptes des défilés de mode aux universités d'été, et une classe politique, incapable de s'installer dans l'opposition et la frustration du pouvoir pour préparer l'alternance, accepte toujours le brouet clair du partage du pouvoir.